

IXeme ASSEMBLEE GENERALE DE LA FAPI SAMEDI 5 AVRIL 2008

EPIDA A L'ISLE D'ABEAU



G. Balestrieri, M.Th. Vincent, G. Dumolard-Murienne, Ph. Seigle

Cette année, la FAPI a choisi l'Isle d'Abeau et la découverte de la Ville Nouvelle pour tenir sa IXème Assemblée Générale.

Nous remercions chaleureusement Michel André Durand, directeur d'EPIDA (Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau) et vice-président de l'association des Amis du musée de Bourgoin-Jallieu, pour l'accueil qu'il nous avait réservé à EPIDA et pour la magnifique visite organisée l'après-midi.



Michel André Durand

Directeur de publication : Geneviève Dumolard-Murienne
Conception graphique et mise en page : Marie-Noëlle Broquin
Reprographie : Grenoble dessins



Eddie Gilles-Di Pierno

Nous remercions aussi sincèrement Eddie Gilles-Di Pierno, président de Patrimoine Rhônalpin, d'être venu assister à notre assemblée et d'être intervenu dans nos débats. Son opinion et son soutien nous sont très précieux.

35 associations ou membres associés présents et 22 pouvoirs nous ont permis de tenir cette assemblée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT MORAL

FONCTIONNEMENT DE LA FAPI

- Réunions de Bureau et du Conseil d'Administration :

Le Bureau s'est réuni 6 fois : 11 juin, 10 septembre, 1er octobre, 10 décembre 2007, 7 janvier, 11 février, 10 mars 2008.

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois : 5 mai 2007 à Grenoble, 27 octobre au Château de Bon Repos à Jarrie, 15 mars 2008 à Grenoble.

- Contrat Avenir signé avec Michèle Munch pour le poste de secrétariat :

Ce contrat d'une durée de 2 ans signé le 26 mars 2006 est arrivé à son terme le 26 mars 2008. Il n'a pas été prolongé.

- Adhérents de la Fapi :

Au 31 décembre 2007, la FAPI comptait

- . 68 associations
- . 32 membres associés

Au 30 mai 2008, elle comptait

- . 69 associations
- . 20 membres associés

Nous avons le plaisir d'accueillir 7 associations nouvelles :

- Domaine de Saint-Jean de Chépy
- Amis du Musée Matheysin
- Amis des Antonins
- Impact
- Sauvegarde du Temple de Vaulx
- Compagnie Saint-Germain
- Association François Guiguet

- Publications

Trois numéros de la Lettre de la FAPI :

- N° 8 juin 2007
- N° 9 octobre 2007
- N° 10 janvier 2008

- Les Actes des Entretiens de la FAPI

« *Musées associatifs, Amis de Musées quels rôles pour quel avenir ?* »

« *Des outils pour nos associations : recherche historique et animation autour de notre patrimoine* » sont en cours de réalisation

ACTIVITES

- Entretiens de la FAPI

Le vendredi 25 janvier 2008, notre rendez-vous annuel s'est tenu à Tullins au Domaine de Saint-Jean de Chépy. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 85 participants visiblement très intéressés par le sujet pourtant sérieux et bien rébarbatif : « *Des outils pour nos associations : recherche historique et animation autour de notre patrimoine* »

Nos intervenants, de très grande qualité, ont su rendre ce sujet passionnant et fort attractif, nous donnant à tous l'envie d'aller « chercher » et découvrir notre histoire dans toutes les richesses conservées aux Archives départementales, à la Bibliothèque municipale de Grenoble et au Centre de Généalogie du Dauphiné.

Nous les remercions vivement d'avoir accepté de participer à la réussite de cette journée.

Merci aussi à Anne Cayol-Gerin, nouvellement promue au poste de Chef du Service Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère, d'être venue représenter Jean Guibal et nous témoigner tout l'intérêt que l'on porte à nos associations et à nos activités.

Merveilleusement reçus dans ce beau domaine, Henri et Philippe Martinenghi nous ont offert de belles découvertes comme une récréation dans le parc éclairé par un beau soleil d'hiver : la Trace, chemins de vie et le chant des sculptures, puis la visite de la Voûte céleste.

- 20 ans de l'AVIPAR - Septembre 2007 au Musée Bibliothèque, Place de Verdun à Grenoble

Pendant 12 jours, nous avons été invités à participer à ce bel anniversaire qui permettait de valoriser le magnifique travail réalisé par l'AVIPAR auprès des handicapés et du patrimoine par le truchement de la réalisation de maquettes.

Environ 2 000 visiteurs sont venus découvrir une centaine de maquettes, l'exposition de la Houille Blanche de Patrimoine et Développement et les photos de la FAPI, réencadrées et rajonées pour l'occasion.

**- Soirée « LE PEUPLE DU GANT »,
le 9 novembre 2007 à Champ-sur-Drac**

150 personnes avaient répondu à notre invitation, des Chenillardards (habitants de Champ) et des représentants de nombreuses associations de la FAPI.

La soirée a été animée par Pierre Ostian, à l'origine du film, et par Colette Perrin-Montarnal, historienne de l'histoire du gant de Grenoble. Ils ont su donner aux échanges qui ont suivi la projection du film une qualité exceptionnelle.

Juste avant, tous ceux qui le désiraient ont pu visiter le Musée Autrefois de Champ sous la houlette de sa présidente Renée Girardy, très heureuse de faire découvrir la salle consacrée à la ganterie.

Nous remercions chaleureusement Jacques Nivon, maire de Champ-sur-Drac, pour son accueil et sa gentillesse.

Nous remercions aussi Anne Le Gloan, maire de Jarrie et conseillère générale de nous avoir fait le plaisir d'assister à cette soirée.

Nous savons que plusieurs associations ont acquis le DVD « Le peuple du gant » pour le projeter à leurs adhérents, participant ainsi à perpétuer cette belle histoire dans notre mémoire collective.

**- Salon du livre de Régionalisme Alpin
les 16-17-18 novembre 2007, Musée-Bibliothèque,
Place de Verdun Grenoble.**

Cette année nous étions mieux placés dans la salle Matisse entourés de tous nos amis du patrimoine.

Mais comme les problèmes liés à l'entrée au Salon de ceux qui viennent se relayer au stand ne sont toujours pas réglés, notre participation au prochain salon est compromise.

- Rocade Nord de Grenoble

Pour défendre la Casamaure et le patrimoine des communes de La Tronche et de Saint-Martin le Vinoux, nous avons tenté des actions de défense du patrimoine, le seul qui corresponde aux objectifs de notre fédération.

Mais le patrimoine ne bénéficie plus du tout de la reconnaissance pourtant proclamée et perd toute sa valeur quand il se trouve confronté à d'énormes enjeux économiques et aux pressions de tous ceux qui travaillent et qui ont un besoin vital de se déplacer.

Nous continuons à souhaiter que le projet actuel proposé par le Conseil Général ne voit jamais le jour.

- Mécénat et Patrimoine

Nous n'avons jamais eu de réponse à toutes nos tentatives de contact avec les deux chambres de commerce du département.

Jean-Jacques Eléouet a fait il y a quelques mois une conférence à Grenoble pour informer les entreprises sur la Loi de 2003.

Nous n'avons été ni invités, ni informés.

Nous ne pouvons que constater le peu d'intérêt des entreprises pour le patrimoine, celles-ci préférant manifester le sport et le social, deux secteurs meilleurs vecteurs pour leur propre projet de communication.

Mais, là nous sommes bien loin du sens étymologique du mot mécénat, car Mécène se voulait protecteur des arts et des sciences, somme toute les proches parents du patrimoine que nous défendons.



- Label de Patrimoine en Isère :

Lors de l'assemblée générale Geneviève Dumolard-Murienne m'avait demandé d'intervenir au sujet du Label Patrimoine en Isère. Effectivement nous étions tous deux présents lors de la mise en place de ce label à la commission inaugurale qui eu lieu en juillet 2007. Seule la FAPI représente les associations patrimoniales de l'Isère. Elle joue son rôle de Fédération. Siège à cette commission des élus départementaux et locaux, des techniciens du patrimoine, des personnes qualifiées, le directeur de la culture et du patrimoine, le vice président du conseil général en charge de la culture et du patrimoine. Pour la FAPI, son président ou son suppléant. Vous trouverez, joint à cette lettre, une fiche technique officielle provenant des services du conseil général afin de vous aider dans cette démarche. Si vous avez besoin de précisions ou d'aide pour votre dossier contact FAPI :

Philippe Seigle 04-74-84-51-15 ou 06 61 32 56 55 –
chateaubarbarin@wanadoo.fr

- Dépliant Bassins Fontaines Lavoirs Puits en Isère :

C'est l'aboutissement tant attendu de l'inventaire lancé en 2003 par la FAPI et la FRAPNA. Après une longue réflexion le dépliant a été préféré au livre pour assurer une meilleure diffusion.

Les textes tendent à dresser une histoire très générale de l'eau et des édifices qui lui sont liés afin que chaque bassin, fontaine ou lavoir de notre département puisse y trouver sa place. 130 photos (seulement) illustrent les textes et tentent de montrer la diversité des édifices découverts lors de l'inventaire. La photo de couverture a été choisie pour son « anonymat » qui lui permet d'être « *le bassin de personne mais surtout celui de tous* ».

Nous comptons sur vous tous adhérents de la FAPI pour assurer la distribution et de tenter d'irriguer au mieux tout le territoire.

Nous remercions la mairie de Crolles qui nous a prêté un local pour y stocker les 120 cartons livrés début avril.

Le lancement officiel est prévu le lundi 30 Juin 2008 au Musée Dauphinois. Cette manifestation nous permettra de remercier le Conseil Général et les sponsors qui nous ont aidés, mais aussi tous ceux qui ont participé à l'inventaire.



RELATIONS EXTERIEURES DE LA FAPI

- Rencontres du Patrimoine

Le patrimoine industriel choisi pour thème en 2007 a connu un grand succès. Et le compte rendu rédigé pour la Lettre de la FAPI, très apprécié par les organisateurs.

Les rencontres 2008 auront lieu à Vienne le 19 septembre 2008 et traiteront de toutes les problématiques de la « *ville patrimoine* »

- VMF fête ses 50 ans

A cette occasion un grand concours d'affiches a été organisé dans les écoles pour les classes CE1 et CE2 : « *A la découverte de ton patrimoine* ».

Alice du Besset, déléguée pour l'Isère, a invité la FAPI à faire partie du jury et à assister à la remise des prix à la Préfecture de l'Isère.

- Patrimoine Rhônalpin :

La FAPI est toujours très présente au Conseil d'administration et participe le plus possible à toutes les manifestations.

Le 1er pique-nique patrimonial de Rhône-Alpes à Parménie le 9 juin 2007 a connu un beau succès et a permis de remettre les prix rhônalpins du patrimoine.

Si l'édition 2007 n'avait retenu aucun dossier isérois, l'édition 2008 en a récompensé trois :

- M. et Mme Régis de Laroullière pour la restauration de la maison forte de Vertrieu (XIII^e siècle)

- L'Association de sauvegarde et de promotion du gant de Grenoble, pour la mise en place d'un circuit commenté et guidé « *Patrimoine urbain de la ganterie grenobloise* ».

- Philippe Seigle pour la restauration du château de Barbarin et de la ferme attenante.

Nous participons le plus possible aux commissions cimetières, patrimoine militaire et patrimoine industriel car de nombreux édifices isérois sont concernés, et aux journées d'études et informations toujours très intéressantes et instructives.

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat pour l'année 2007 a été présenté avec beaucoup de clarté et de précision par Marie-Thérèse Vincent qui avait accepté le poste de trésorier de la FAPI pour une année.

Nous la remercions pour tout le temps qu'elle a consacré à la FAPI pour tenir les comptes tout au long de l'année et pour réaliser le bilan 2007 et le budget prévisionnel 2008.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres renouvelables : Maurice Bonnefond, Claude Chollet, Nadia Crouzet, Jean-Jacques Eléouet, Andrée Marcou, Pierre Rouquès, Philippe Seigle.

Deux nouvelles candidatures : Laurence Delmasso, Simone Eurin.

Tous, sauf Jean-Jacques Eléouet ont été élus à l'unanimité

Le Conseil d'administration se compose désormais ainsi :

- Robert Aillaud Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois
- Gérard Albalat : Membre associé
- Jean Baccard : Les Amis de Bayard
- Geneviève Balestrieri : Comité de Sauvegarde de la Chapelle de Saint-Firmin
- Maurice Bonnefond : La Tour d'Arces
- François Capéran : Les Amis du Vieux Saint-André
- Jacques Chapand : Les Amis du Vieux Beauvoir
- Claude Chollet : Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Abrets et Environs
- Jean Cognet : Association pour la Rénovation et la Réhabilitation de la Poudrière de Vauban
- Nadia Crouzet : Les Amis de la Galicière
- Laurence Delmasso : Impact
- Michel Desmaris : Autrefois pour Tous
- Geneviève Dumolard-Murienne : Les Amis du Grésivaudan
- Simone Eurin : Les Raisonners de pierre

- Maurice Fournier : AVIPAR
- Andrée Marcou : Association Stendhal
- Pierre Ostian : Membre associé
- Brigitte Riboreau : Membre associé
- Alain Robert : Patrimoine et Développement
- Guy Rochas : Mémoire des Pays du Giers
- Pierre Rouquès : APHID
- Philippe Seigle : Gens de Barbarin
- Marie-Thérèse Vincent : Richesse et Histoire du Patrimoine Varçois

Suite au Conseil d'Administration du 26 avril 2008, le Bureau se compose ainsi :

- Geneviève Dumolard-Murienne : Président
- Jean Cognet : Vice-président
- Maurice Fournier : Vice-président
- Alain Robert : Vice-président
- Pierre Rouquès : Vice-président
- Philippe Seigle : Vice-président
- Geneviève Balestrieri : Secrétaire générale



L'assistance lors de l'assemblée générale de la FAPI à l'EPIDA à l'Isle d'Abau

PROJETS

. SITE INTERNET :

Nous espérons régler rapidement les problèmes rencontrés avec Arnaud Bertomeu qui ne nous a pas donné satisfaction et n'a pas tenu ses engagements.

Monsieur Yves de Bossoreille, membre associé, est prêt à reprendre le dossier.

. FORUM REGIONAL DU CENTRE DE GENEALOGIE DU DAUPHINE A ALPEXPO LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2008 :

La FAPI y sera présente et sera heureuse d'accueillir toutes les associations qui désirent être présentes pour se faire connaître et vendre leurs publications. Faites-le nous savoir rapidement.

. SALON DU LIVRE DE REGIONALISME ALPIN EN NOVEMBRE 2008 :

Devant les difficultés rencontrées depuis deux ans, notre participation est de plus en plus compromise.

ENTRETIENS DE LA FAPI LE 31 JANVIER 2009 :

Lieu : *Fort Barraux*

Date : *31 janvier 2009, mais en choisissant le samedi compte tenu du choix du thème*

Thème : *Le rôle et le pouvoir de conviction de nos associations.*

Organisation : *3 ateliers de travail qui traiteraient chacun d'un des axes de ce rôle*

- *Les adhérents qu'il faut conquérir et fidéliser*
- *La population qu'il faut sensibiliser à l'importance de nos activités*
- *Les élus et les collectivités qu'il faut convaincre de ne pas démolir, de sauver, de restaurer.*

Dans l'après-midi, nous nous rassemblerons pour faire la synthèse.

. UN NOUVEL INVENTAIRE ?

Si le dépliant Bassins, Fontaines, Lavoirs, Puits en Isère connaît le succès que nous espérons, nous pourrions peut-être envisager une autre action autour des croix et oratoires. A voir et à réfléchir.



LES ENFANTS ET LE PATRIMOINE :

C'est un sujet qui intéresse tous les acteurs du patrimoine aujourd'hui. Nous allons réfléchir pour voir si nous pourrions faire quelque chose d'équivalent aux actions menées par les Amis du Musée.

FICHE TECHNIQUE DU LABEL « PATRIMOINE EN ISERE »

Dans le cadre de sa politique de protection et de valorisation du patrimoine, le Conseil Général a mis en place un label permettant de reconnaître les édifices ou les ensembles bâtis dont la valeur patrimoniale présente un intérêt départemental.

Sans incidence juridique sur les édifices concernés, cette distinction offre une alternative aux procédures de protection existantes. Il s'agit d'identifier et de distinguer des édifices, qui bien que non protégés au titre des Monuments Historiques, présentent un réel intérêt à l'échelle du département.

Cette mesure concerne essentiellement les parties extérieures et visibles d'un édifice ; elle peut s'étendre à certaines parties intérieures si leur valeur patrimoniale le justifie.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Le label *Patrimoine en Isère* est réservé aux bâtiments ou aux ensembles bâtis présentant des caractères particuliers désignant leur intérêt départemental, parmi lesquels :

- un caractère patrimonial évident ou une force particulière de témoignage,
- une qualité architecturale et une relative homogénéité du bâti (ce qui exclut toute transformation majeure du caractère de l'édifice et de son environnement immédiat)
- un réel caractère d'exemplarité ou de représentativité, notamment pour le patrimoine vernaculaire
- le respect de l'histoire du bâtiment, des matériaux et des mises en œuvre traditionnelles.

Le Conseil Général attribue le label sur proposition de la Commission du Patrimoine de l'Isère, composée d'élus et de spécialistes, selon un programme thématique défini annuellement.

CONVENTION

Le bénéficiaire (commune, EPCI, association, particulier) s'engage par convention :

- à respecter l'édifice et son environnement proche et à ne pas les dénaturer
- à solliciter l'avis des services du Conseil général pour toute transformation ou projet de travaux
- à informer le Conseil Général en cas de transfert de propriété. Le label ne sera maintenu que par l'adhésion du nouveau propriétaire et la signature d'une nouvelle convention de label.
- à autoriser l'usage public de photographies pour les documents d'information ou de communication émanant du Conseil Général, et s'il y a lieu la pose d'une plaque signalant le label.
- à favoriser l'accès du public, lors des journées du patrimoine ou au moins à autoriser une communication sur l'édifice labellisé à cette occasion.

Le Conseil Général s'engage à accorder, si nécessaire, des subventions pour travaux d'entretien et de restauration. Les dépenses éligibles concernent les travaux d'intérêt patrimonial (études et travaux) portant, sauf exception, sur les parties extérieures et visibles des édifices. La participation du Conseil Général s'élève à 25% du coût TTC pour les particuliers, 30% du coût HT pour les collectivités.

Seuls les travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention préalable, et réalisés conformément à l'avis des services du Conseil Général, pourront être pris en compte. Le versement de la subvention intervient sur présentation des photos des travaux réalisés et des factures certifiées acquittées.

CONTACTS

Service de la Culture 04.76.00.38.38
Service du Patrimoine culturel 04.76.33.58.80

LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE DE L'ISERE

Par Anne CAYOL-GERIN
*Chef du Service Patrimoine Culturel
du Conseil Général de l'Isère*

Chargée depuis janvier 2008 de la coordination de ce service du CG38, elle est venue nous parler de l'inventaire du patrimoine menée en ce moment dans quatre cantons du Nord-Isère : Bourgoin-Jallieu nord, Bourgoin-Jallieu sud, l'Isle d'Abeau, La Verpillère.

Ce travail d'inventaire a commencé dans les années 1980 sous le nom d'Archéologie chez vous et inventoriait jusqu'au XV^e siècle. Depuis, la démarche est toujours la même, mais la notion de patrimoine s'est beaucoup élargie, elle est devenue Patrimoine en Isère.

Ce travail vise à donner une image la plus complète possible mais jamais exhaustive du patrimoine.

Les enquêteurs commencent par arpenter et examiner le terrain : regarder, observer, comprendre, photographier, noter, consigner.

Puis il s'agit de procéder à des répartitions thématiques et chronologiques toujours délicates car il s'agit toujours d'éviter d'être dogmatique et de rester le plus près possible de la réalité.

Ces enquêteurs disposent d'outils de travail : des carnets de routes qui expliquent le travail dans les divers domaines de l'inventaire et tenir au courant de son évolution.

Il faut informer toute la population. Puis il faut établir des contacts avec ceux qui sur ce territoire sont propriétaires d'édifices intéressants et ceux qui connaissent mieux que personne le territoire. Ceux-là le parcourent depuis très longtemps, le connaissent par cœur, ont fait des recherches en archives, ont accumulé des documents, ont souvent écrit son histoire et ont parfois créé une association historique et de sauvegarde du patrimoine. Ceux-là ont une connaissance irremplaçable et sont incontournables. Ceux-là c'est vous tous amis et érudits de notre patrimoine.

Ce travail d'inventaire se complète par un travail de recherches historiques en archives, malheureusement jamais sur tout, en appliquant des grilles de lecture.



Il faut y ajouter les ressources de compétences multiples, archéologues, architectes, conservateurs du patrimoine, spécialistes du mobilier.

Toutes ces enquêtes sont consignées en données informatiques, plusieurs milliers de fiches qui sont envoyées à chaque commune pour laquelle cela deviendra un document de travail en cas de travaux d'aménagement ou d'urbanisme.

Puis elles aboutissent à des publications :

- Un catalogue très complet, synthèse de l'enquête nourri par une abondante iconographie.
- Des cartes du patrimoine qui permettent de situer sur le terrain tout le patrimoine inventorié dans les enquêtes.
- Une exposition itinérante présentée sur plusieurs sites des cantons concernés puis à Grenoble, complétée par des conférences.

Ces inventaires sont différents des préinventaires portés dans les années 80 par les conservateurs des ADI, très orientés sur les objets facilement susceptibles de vols ou de destructions. Ces préinventaires étaient une démarche préparatoire à la lourde démarche de l'inventaire général de la France.

Une réflexion est en cours sur l'accessibilité à ce fond documentaire, car il est normal de penser à nourrir les échanges surtout avec ceux qui sur le terrain se sont beaucoup investis en aidant les enquêteurs.

L'ISLE D'ABEAU L'HISTOIRE URBAINE D'UNE VILLE NOUVELLE

La ville nouvelle est née dans les années 60, d'une volonté politique pour faire face à une croissance démographique importante amplifiée par les phénomènes de l'exode rural et de l'afflux des rapatriés d'Algérie.

Pour éviter une concentration de population sur des sites où la densité était déjà forte, comme dans la Région parisienne et en Rhône-Alpes, l'idée a germé de construire des villes complètes où l'on pourrait habiter, vivre, s'instruire, travailler, se distraire.

Le gouvernement a décidé de créer 9 villes nouvelles, 5 en Région parisienne et 4 en Rhône-Alpes.



Dans le contexte d'un Etat autoritaire très preignant qui impose tout, on a mis en place les institutions chargées de la réalisation des projets et les collectivités locales.

Création de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau

La décision de construire la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau a été prise par le Conseil des ministres le 10 juin 1970 en même temps que trois autres décisions très importantes :

- . La construction de l'autoroute A 43 et A 48
- . Le transfert de l'aéroport Lyon Bron à Lyon-Satolas
- . L'aménagement du parc industriel de la plaine de l'Ain pour l'industrie lourde.



Des objectifs lui sont assignés :

C'est l'époque où la croissance démographique urbaine, économique est forte. Si la conception des villes nouvelles a été faite sous l'empire de cette croissance, les constructions ont commencé au début des années 70, au moment de la crise économique créée par ce qu'on a appelé le premier choc pétrolier.

Cette conception a été marquée par deux idées :

- l'industrialisation des processus de construction
- l'innovation en matière d'urbanisme, d'organisation de l'espace, des procédés de construction, mais aussi dans le domaine social et celui des activités économiques.

- Accueillir 10% de la croissance de l'agglomération lyonnaise
- Organiser l'utilisation du couloir rhodanien en évitant une urbanisation anarchique
- Organiser cette partie du territoire du Nord-Isère dépourvu de centre urbain fort et très satellisé par Lyon.
- Profiter de la création des grandes infrastructures: autoroutes, réseau ferré, aéroport.
- Être une opération pilote en terme d'urbanisme, de préservation du site paysage exceptionnel.
- Mise en place de la mission d'études chargée de l'établissement d'un schéma directeur et d'aménagement de l'urbanisme.

Création en 1972 d'EPIDA - Etablissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau dont l'actionnaire unique est l'Etat.



Mais on est aussi très soucieux de la qualité des constructions qui viennent s'insérer dans ce paysage. Trois époques de l'urbanisme sont rassemblées dans la ville nouvelle :

- l'urbanisme ancestral des villages et des bourgs
- l'urbanisme moderne lié aux recommandations de la Charte d'Athènes (1933)
- l'urbanisme contemporain signé par des architectes de renom.

Entre les 4 scénarios de développement imaginés par des géographes et les urbanismes, c'est celui de la ville polynucléaire qui a été préféré (la ville de l'Isle d'Abeau sera le centre principal et des unités d'habitation seront créées sur les plateaux nord et sud). Ce schéma a été retenu à cause de sa souplesse qui permettait une adaptation en fonction du contexte économique et de la croissance démographique.

Mais depuis sa création, il a fallu sans cesse réadapter pour maintenir la cohérence. La ville nouvelle est un terrain d'expérimentation permanente. Adaptation et expérimentation sont toujours aujourd'hui les règles d'or de la ville nouvelle notamment en terme de zonage, de séparation des fonctions, de commercial.

L'Isle d'Abeau est une ville nature et une ville paysage où l'on est soucieux de la mise en valeur du site et de son horizon, de sa géographie et de sa topographie.

C'est tout cela que nous avons découvert au cours du circuit patrimonial qui nous a conduits pendant deux heures entre Bourgoin-Jallieu et Chesnes.

On nous a expliqué l'implantation de la ville nouvelle dans le territoire façonné par un glacier, une plaine, lieu d'implantation privilégié pour les activités et deux plateaux sur lesquels sont implantés les habitations, avec au centre l'Isle d'Abeau, élément fédérateur où se trouvent les grands équipements.

Nous avons parcouru la plaine de la Bourbre structurée par les grandes infrastructures (RD 1006, voies ferrées, autoroute A43, canal de la Bourbre), une plaine marécageuse et insalubre jusqu'au XIX^e siècle quand un grand programme de drainage a fini par en faire une belle plaine agricole tourbeuse. Cette plaine marquée par des alignements de peupliers est l'objet de toute l'attention des aménageurs pour restituer ces alignements par des programmes de plantations et en d'autres endroits des plantations de conifères pour favoriser le retour de la biodiversité.

On nous a montré les grandes implantations industrielles : Hewlett Packard, Vicat, Schneider Electric, Lafarge, Radial et les immenses halles de

plusieurs centaines de mètres de long comme Ikéa, une architecture d'une autre dimension avec des bâtiments très standardisés dans les formes et dans les matériaux, au long desquels il est bien difficile de rompre la monotonie.

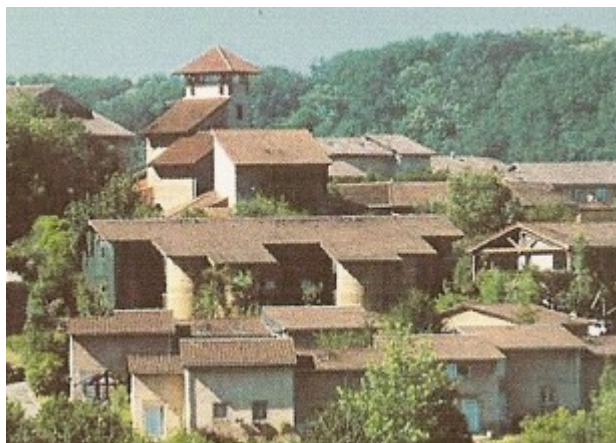


Institut Fourier

Au milieu de tout ce dédale, pour se repérer on a dû créer des repères : un totem, œuvre d'un sculpteur ardéchois, a été reproduit cinq fois et peint de couleurs différentes, ici c'est une œuvre d'art et le code de couleur qui permet de marquer l'identité du lieu.

Mais quand même, pour les industriels on peut constater un véritable renouveau, car pour certains la signature architecturale est importante.

On nous a expliqué aussi que pour les équipements publics, une recherche architecturale est essentielle et systématique : Le Domaine de la Terre aux Fougères et son école, les Grands Ateliers, le lycée Philibert Delorme, la crèche Le P'tit Mousse.



Domaine de la Terre aux Fougères

On nous a montré les grandes opérations d'habitat toutes réalisées par des signatures célèbres :

- à Villefontaine et Saint-Quentin Fallavier : les Moines signés par P. Chemetof, Y. Lion, H. Ciriani et Huidobuo avec juste à côté une école primaire œuvre de Jean Cognet, architecte grenoblois, vice-président de la FAPI.
- à l'Isle d'Abeau : l'Atrium OPAC 38 signé par A. Sarfati, le Décumanus OPAC 69 signé par H. Gaudin, les Hauts de Saint-Germain OPAC 01 aux allures de cité médiévale comme Carcassonne signés par Pencreac'h et J.V. Berlottier.



Les moines



Les hauts de Saint-Germain

La priorité a été donnée à la maison individuelle (60% logements individuels contre 40% collectif). C'est pourquoi nous nous sommes arrêtés au Domaine de la Terre.

Ce quartier expérimental, réalisé entre 1982 et 1986, répond à plusieurs objectifs :

- retrouver un matériau économe en énergie dans sa fabrication et son utilisation traditionnel en Dauphiné : la terre, utilisée ici sous trois formes le pisé, le torchis et les blocs vibro-compactés (parpins)
- Renouer avec l'histoire régionale en inscrivant l'architecture contemporaine dans la tradition
- Réapprendre des techniques ancestrales susceptibles d'être réutilisées ailleurs et même à l'étranger.

Soixante cinq logements regroupés en îlots ont été confiés à dix architectes différents, ce qui donne à voir des constructions très variées installées très harmonieusement dans la pente, dans le paysage. Les lignes horizontales et verticales sont traitées d'une manière exceptionnelle, dans une belle continuité malgré la diversité. L'urbaniste et le paysagiste ont réussi un « paysage urbain » très intéressant.

Tout au long du parcours, nos hôtes nous ont signalé les éléments de patrimoine intéressants : les fouilles dans les zones de marais qui ont permis de découvrir des habitats lacustres, des silos et leurs maisons ouvrières (en cours de destruction), le Temple de Vaux et son moulin, le château de Fallavier, la maison forte des Allinges, le pavillon des quatre vents (à l'origine très mystérieuse), la chapelle Saint-Germain et les clochers des églises de tous les villages installés là-bas bien avant la Ville nouvelle.

Avec une question en guise de conclusion :

Toutes ces traces de nos activités humaines et professionnelles contemporaines pourront-elles traverser le temps, marquer suffisamment notre époque par leurs qualités techniques et esthétiques pour devenir un jour du patrimoine ?

La réponse, ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui la donneront.



L'entreprise Vicat

EN PASSANT PAR LES MARAIS OU COMMENT UNE ZONE HUMIDE DEVIENT UN MEDIPÔLE REGROUPANT TROIS ETABLISSEMENTS DE SANTE

Par Philippe SEIGLE

Direction des soins centre hospitalier Pierre Oudot

Au cours de la visite du territoire de l'EPIDA et de la découverte de son emprise foncière et architecturale sur le paysage, le directeur de l'EPIDA Michel-André Durand eu l'excellente idée de nous conduire jusqu'au site du Médipôle.

Ce Médipôle consiste en la construction de trois établissements de santé sur un seul et même site d'une vingtaine d'hectares. Il s'agit du centre hospitalier Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu, de la clinique Saint -Vincent de Paul, du centre psychothérapeutique du Vion.

Cette opération innovante et d'envergure à été décidée par l'Agence Régionale d'Hospitalisation en concertation avec les établissements de santé publics et privés. Elle doit répondre à l'offre de soins d'un bassin urbain en expansion qui comptera 220 000 habitants en 2010.

La répercussion de ce projet sur le paysage intéresse la FAPI à plusieurs titres celui du bâti et celui du respect de l'environnement. Car apparemment dès les premiers repérages sur cette zone humide le triton alpestre à la peau bleue lisse et finement granulée qui mesure entre 8 et 12 cm, le triton palmé à la peau lisse et brunâtre, la grenouille verte qui mesure adulte 10 cm et chante bruyamment même le jour, la grenouille agile au museau allongé et au ventre blanc quatre espèces protégées mettant en jeu l'autorisation de défrichement ! Le déménagement de ces espèces protégées requiert l'autorisation du conseil national de la protection de la nature. Un nouvel habitat doit être prévu. Il est constitué de mares créées dans le



secteur de zone humide restant. Un suivi de la population animale doit être effectué pendant 5 ans. Forcément les hommes, les engins, le bruit vont perturber le havre de paix de ces petits animaux !

Plus largement sur cette zone qui comprend 105 hectares dans lesquelles sont inclus les 20 hectares du Médipôle, les mesures en faveur de l'environnement s'élèvent à un montant estimé à 4 millions d'euros.

En ce qui concerne l'avenir du site en matière d'architecture la zone que nous avons contournée en car lors de notre visite va être organisée ainsi : un axe routier de 2X2 voies va être créé pour desservir les établissements. Les établissements de santé seront côte à côte développant ainsi le centre psychothérapeutique du Vion : bâtiment d'un seul niveau avec son plan masse en forme de demi-marguerite. Les patients auront accès de plain-pied au parc. La clinique Saint-

Vincent de Paul établissement des maternités catholiques quitte son siège historique près de l'église de Jallieu pour un établissement de trois niveaux en forme de L avec la construction d'une chapelle et la fonte d'une nouvelle cloche qui sera baptisée à l'ouverture de l'établissement.

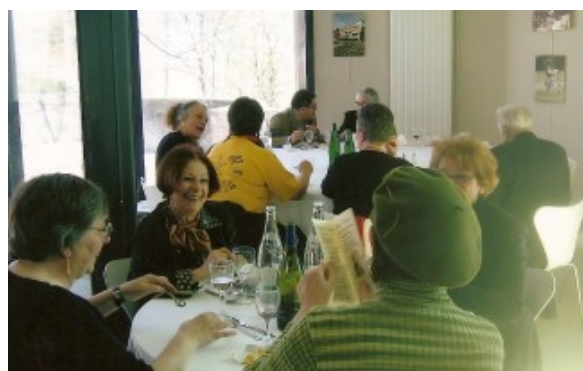
Le centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu est des trois le plus important développant 380 lits d'hospitalisations et places avec ses sites de gériatrie rénovés et situés en ville intra muros cet hôpital aura une capacité de 548 lits. Il y aura un plateau technique complet, un plateau de consultations externes et un centre de dialyse. En termes d'architecture ce bâtiment a été pensé pour répondre aux normes HQE : haute qualité environnementale. Un grand espace fleuri et planté s'organise devant le bâtiment. Une triple protection solaire composée de volets roulants, d'un caillebotis horizontal et de brise soleil sur les façades est, sud, ouest permet de garantir une luminosité confortable alliant aussi l'isolation de la structure qui sera chauffée au bois !

A n'en pas douter cet espace de paysage va être largement bouleversé par ces implantations. Il semble que les équipes de l'EPIDA, les différentes collectivités, les consortiums de constructeurs se sont posé la question de l'offre de soins dans un souci de respect de l'environnement.

Cet ensemble créera un véritable maillage entre la ville de Bourgoin-Jallieu et la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. Espérons vivement que l'homme y trouve son compte et en écrivant ces lignes je pense à ces espaces que je traversais à cheval pour aller à La Grive, mais c'était au 20^{ème} siècle !



Souvenirs d'une journée conviviale
à l'Isle d'Abeau



LES ATELIERS DE MAQUETTES

Au cours de nos activités associatives, la présentation et l'utilisation de maquettes sont de plus en plus appréciées.

Ces maquettes permettent de valoriser les sites patrimoniaux en présentant des édifices – disparus ou en mauvais état – dans leur état le plus prestigieux.

Elles permettent d'expliquer leur fonction dans leur environnement, dans la ville, la vie sociale et économique générée par ces lieux, l'organisation du territoire.

Elles permettent de valoriser des espaces museaux, des expositions et quand elles sont démontables et animées, elles permettent des présentations pédagogiques.

Elles permettent de présenter des projets de réhabilitation et d'expliquer les nouvelles utilisations des édifices.

Aujourd'hui deux ateliers vous proposent de réaliser vos projets :



AVIPAR Grenoble
23, rue des Martyrs
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 87 90 67
Site : <http://avipar.free.fr>
Email : avipar@free.fr

LES ATELIERS DU SUD GRESIVAUDAN
Ateliers Maquettes
Château de l'Arthaudière
38840 ST BONNET DE CHAVAGNE
Tél. 04 76 64 03 94
Email : ateliermaquettes@free.fr

AGENDA

Lancement du dépliant Bassins, Fontaines,
Lavoirs, Puits, au Musée Dauphinois
lundi 30 juin 2008

Rencontres du Patrimoine à Vienne
vendredi 19 septembre 2008

Conseil d'administration au Château d'Alivet
samedi 11 octobre 2008

Entretiens de la FAPI au Fort Barraux
Samedi 31 janvier 2009

Assemblée Générale de la FAPI à La Mure
Samedi 25 Avril 2009

FAPI

Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère

10 rue Chenoise

38000 GRENOBLE

Tél. et Fax : 04 76 75 78 22

E-mail : fapi38@free.fr

Adhésions 2008 :

Association : 30 €

Membre associé : 20 €

(Chèque à l'ordre de la FAPI)

